

---

Discours de la députation de la section de Brutus (Paris) qui remercie la Convention d'avoir refusé d'adopter la proposition de renouveler le comité de salut public, et réponse du Président, lors de la séance du 6 nivôse an II (26 décembre 1793)

Georges Auguste Couthon

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Couthon Georges Auguste. Discours de la députation de la section de Brutus (Paris) qui remercie la Convention d'avoir refusé d'adopter la proposition de renouveler le comité de salut public, et réponse du Président, lors de la séance du 6 nivôse an II (26 décembre 1793). In: Tome LXXXII - Du 30 frimaire au 15 nivôse an II (20 Décembre 1793 au 4 Janvier 1794) pp. 320-321;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1913\\_num\\_82\\_1\\_37504\\_t1\\_0320\\_0000\\_15](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1913_num_82_1_37504_t1_0320_0000_15);

---

Fichier pdf généré le 19/02/2024

en cendres ces titres de l'ignorance et de la superstition.

Parmi les dépouilles du culte se trouvaient des calices et ciboires. Le représentant du peuple Faure s'est saisi du calice du ci-devant évêque, l'a fait remplir de vin, et a bu à la République; les membres des corps constitués en ont fait autant, ce qui a été imité par la plus grande partie de l'Assemblée, aux cris répétés de : *Vive la République!*

A l'instant, un chœur de citoyens, accompagné de la musique, a chanté l'hymne des sans-culottes, dont le refrain était répété par tous les citoyens. Après lequel hymne, le cortège a pris sa marche, en répétant l'hymne de la liberté. La statue était entourée, au sortir du temple de la Raison, de citoyens qui portaient les vases d'or et d'argent et autres instruments du culte abolis, jusqu'au lieu des séances du département où ces dépouilles du culte ont été déposées et procès-verbal rédigé de leur dépôt par la Commission nommée à cet effet. (Cette Commission, dans ce moment, a déposé dans le magasin désigné par le département, quinze cents marcs d'argent provenant des objets du culte). De là, le cortège s'est transporté à la Société populaire où la statue de la Liberté a été remise et où le peuple a été invité de se rendre à trois heures de l'après-midi.

Un banquet civique a réuni à la maison commune le représentant du peuple, les autorités constituées avec les citoyens qui venaient d'abandonner les fonctions du culte catholique; dans ce banquet, on a porté plusieurs fois les toasts à la prospérité de la République et au règne de la Raison.

A trois heures après-midi, une salve d'artillerie a annoncé la promenade civique, et toutes les autorités constituées réunies en la salle de la Société populaire, une foule considérable remplissant les tribunes, l'hymne à l'adolescence a été chanté. Elle a été le signal de la promenade civique, qui s'est faite par différentes rues de la commune, en chantant des couplets et des hymnes sur les mœurs, sur l'amour de la patrie, la reconnaissance due à ses défenseurs et sur la haine que tout républicain doit porter au fanatisme; on s'est arrêté à l'arbre de la liberté, où l'on a chanté l'hymne qui lui est consacré.

La séance de la Société populaire a terminé cette fête civique.

**Les administrateurs du district de Senlis annoncent qu'ils ont déposé à la Monnaie toutes les dépouilles du fanatisme qu'ils ont rassemblées dans l'étendue de leur district.**

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (1).

**La section révolutionnaire, ci-devant du Pont-Neuf, écrit qu'elle a versé, dans les magasins de la République, 490 chemises, 100 paires de bas, 46 paires de souliers et des guêtres.**

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (2).

*Suit la lettre du citoyen Sterly, secrétaire-greffier de la section du Pont-Neuf (1).*

« Paris, le 6 nivôse, l'an II  
de la République.

« Citoyen Président,

« La section révolutionnaire, ci-devant du Pont-Neuf, instruit la Convention que 490 chemises, 100 paires de bas, 46 paires de souliers, des guêtres ont été versées dans les magasins de l'habillement et équipement des défenseurs de la République; d'autres vont bientôt les suivre, et la section, malgré son peu d'étendue et sa faible population, ne sera jamais en arrière pour secourir ses braves frères et républicains qui se sacrifient pour cimenter notre liberté.

« Salut et fraternité.

« Le secrétaire-greffier,

« J. STERLY, secrétaire-greffier. »

**La section de Brutus est venue féliciter la Convention sur le triomphe des armes de la République, et la remercier de ce qu'elle n'avait pas adopté la proposition qui lui avait été faite de renouveler le comité de Salut public, proposition à laquelle les modérés souriaient déjà.**

**Le Président a répondu en ces termes :**

« La Convention nationale n'a investi son comité de Salut public d'un grand pouvoir que parce qu'elle l'a cru digne d'elle, et capable de répondre à sa confiance. Il y a répondu, en effet, et c'est avec la plus vive satisfaction que la Convention nationale voit à sa barre la section de Brutus, cette section si digne du nom qu'elle porte, la féliciter sur ses travaux, se réjouir du succès de nos armes, et rendre justice au comité de Salut public. »

La Convention ordonne qu'il sera fait mention honorable de l'adresse au procès-verbal, et qu'elle sera insérée, ainsi que la réponse, au « Bulletin » (2).

*Suit l'adresse de la section Brutus (3).*

*Adresse de la section de Brutus à la Convention nationale.*

« 6 nivôse an II de la République  
une et indivisible.

« Législateurs,

« C'est au moment où les armes de la République triomphent partout des satellites du despotisme, qu'il importe à la section de Brutus de faire part à la Convention nationale des sentiments qui animent les sans-culottes qui la composent.

(1) Archives nationales, carton C 287, dossier 865, pièce 13.

(2) Procès-verbaux de la Convention, t. 28, p. 104.

(3) Archives nationales, carton C 289, dossier 889, pièce 6.

(1) Procès-verbaux de la Convention, t. 28, p. 103.

(2) Procès-verbaux de la Convention, t. 28, p. 104.

« L'hydre du fédéralisme écrasé, ses cent têtes renaissantes, tombées sous le fer vengeur de la puissance nationale aux acclamations unanimes des Français, voilà l'époque à jamais mémorable qui a ranimé l'espoir des vrais patriotes; cet acte formidable de la souveraine volonté du peuple, a fait rentrer dans le néant les scélérats qui méditaient la ruine de la République. Cependant, les sans-culottes se sont aperçus que des êtres criminels essayaient encore de tramer dans l'ombre de nouveaux forfaits; ils ont déjà saisi quelques fils de ce sombre complot; ils ont vu que le dernier espoir des ennemis de la patrie consistait à semer la discorde et la désunion parmi les patriotes les plus prononcés, en jetant adroitement dans leur esprit une défiance dont le résultat pouvait les porter à mettre trop de distance entre les anneaux de l'union qui doivent les unir à jamais. Les vrais républicains n'ont pas été longtemps dupes de ce nouveau piège, ils ont détruit le prestige (*sic*) dont on voulait les environner et ils ne forment plus maintenant, dans toute l'étendue de la République, qu'un immense faisceau près duquel viendront se briser les efforts de ceux qui auraient l'audacieuse prétention de le diviser.

« Républicains, Montagne sainte, vous qui êtes le centre des espérances de la patrie, la République entière vous doit une reconnaissance que les acclamations des générations futures consacreront éternellement. Les fauteurs du despotisme et de la tyrannie ne voyaient pas sans effroi la marche fière, rapide et révolutionnaire du comité de Salut public, ils hasardèrent quelques inquiétudes, quelques calomnies mêmes contre les membres qui le composent, et ce n'est pas sans douleur que les sans-culottes entendirent la proposition qui vous fut faite de les renouveler, proposition à laquelle les modérés souriaient déjà; mais cette Montagne sacrée, créatrice d'un Code constitutionnel qui deviendra celui de l'univers; la Convention nationale a montré dans cette circonstance combien elle s'intéressait au triomphe de la cause du peuple, et le comité de Salut public a été continué.

« Ce comité, sauveur de la France, n'a pas déçu vos espérances et les nôtres; la reprise de Toulon sur ces vils et orgueilleux insulaires, est le résultat des plans qu'il n'a cessé de méditer et de tracer pour assurer l'unité, l'intégrité et l'indivisibilité de la République. A ce triomphe mémorable en ont succédé de nouveaux et c'est dans l'enthousiasme, qu'ils ont excité, que l'Assemblée générale de la section de Brutus a arrêté, à l'unanimité, de se transporter tout entière dans votre sein pour vous témoigner toute sa gratitude, pour vous féliciter de vos mémorables travaux et particulièrement du décret qui a prorogé le comité de Salut public. Les sans-culottes de cette section jurent de nouveau, dans le sanctuaire des lois, de défendre avec intrépidité et jusqu'à la mort les représentants qui travaillent avec tant de persévérance et d'activité à fonder les bases du bonheur d'une grande nation, dont le gouvernement républicain sera bientôt reconnu avec respect par tous les peuples qui habitent le reste du globe. *Vive la République et la Convention nationale!*

TARVET, président; DELATOUCHE, secrétaire. »

COMPTE RENDU du *Journal des Débats et des Décrets* (1).

La section de Brutus entre dans la salle, précédée d'une musique guerrière qui joue l'hymne de la Révolution. (*On applaudit.*)

L'orateur de la députation se place à la barre avec quelques citoyens.

(*Suivent : 1<sup>o</sup> un extrait de l'adresse de la section; 2<sup>o</sup> la réponse du Président.*)

On applaudit, les pétitionnaires prennent séance dans le sein de la Convention.

Le citoyen Desclou [Delcloux] a remis un pavillon enlevé aux contre-révolutionnaires dans la Lozère.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (2).

*Suit le texte de la lettre du citoyen Delcloux, d'après l'original qui existe aux Archives nationales* (3).

« Paris, 6 nivôse, l'an II de la République française, une et indivisible.

« Citoyen Président,

« Taillefer a remis à Chaudron-Roussau, représentant du peuple, un pavillon pris aux contre-révolutionnaires dans le département de la Lozère. Ce dernier m'a chargé de le remettre à la Convention.

« La Convention a également donné un nouveau calendrier à la France; je suis pareillement chargé d'en offrir un modèle. Je demande la faveur d'être admis à la barre.

« Votre concitoyen,

« DELCLOUX. »

COMPTE RENDU du *Journal des Débats et des Décrets* (4).

Le Président présente à la Convention un pavillon pris sur les contre-révolutionnaires de la Lozère. (*On applaudit.*)

Le citoyen Pichegru, général en chef de l'armée du Rhin, écrit du quartier général à Haguenau le 3 nivôse que nos troupes ont montré, dans la journée de la veille, un courage vraiment républicain, et les positions les plus formidables, fortifiées par tout ce que l'art peut ajouter à la nature, ont été emportées à la baïonnette. L'ennemi a quitté Bischwiller, Drasenheim et Haguenau, malgré les retranchements et les ouvrages continus dont il avait couvert la ligne qui joint ces trois postes. Il avait surtout fortifié ce dernier

(1) *Journal des Débats et des Décrets* (nivôse an II n<sup>o</sup> 464, p. 89).

(2) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 28, p. 104.

(3) *Archives nationales*, carton C 289, dossier 889, pièce 14.

(4) *Journal des Débats et des Décrets* (nivôse an II, n<sup>o</sup> 461, p. 89).